

Cours sur la liberté Synthèse

I) Être libre, est-ce obéir à ses désirs ?

Nous avons montré que la liberté ne pouvait pas être définie par le fait de réaliser tous ses **désirs**. Dans la mesure où **nous ne choisissons pas nos désirs**, être soumis à nos désirs, c'est être soumis à quelque chose que nous n'avons pas choisi : le fumeur qui ne parvient pas à arrêter de fumer alors qu'il l'a décidé réalise son désir, mais c'est justement ce qui fait de lui un être *dépendant*.

La liberté doit donc être définie, non par l'obéissance aux désirs, mais **par l'obéissance à la volonté** ; être libre, c'est faire ce que l'on veut, c'est-à-dire agir conformément à ce qui nous semble être le meilleur choix (le plus *intelligent* et le plus *juste*), celui que nous indiquent **notre raison et notre conscience**. Nous avons illustré cette définition avec l'exemple de la responsabilité pénale : ne peut être considéré comme pénalement responsable que l'individu qui est reconnu libre de ses actes : or seul peut être dit libre un individu dont le discernement (la raison et la conscience) n'est pas aboli (malades mentaux graves) ou immature (cas des mineurs).

Être libre, c'est donc être soumis à soi-même en tant qu'être raisonnable et conscient.

II) Sommes-nous libres ? Liberté et déterminisme

Est "déterministe" tout système, toute doctrine, qui nie l'existence de la liberté en affirmant que les actes des hommes sont déterminés par des forces ou des mécanismes qui échappent au contrôle de leur raison et de leur conscience.

A) Le déterminisme corporel

1) La théorie du déterminisme corporel

Pour présenter l'idée de déterminisme, nous avons pris appui sur un déterminisme largement partagé par la communauté scientifique du XIX^e siècle : le déterminisme corporel. L'idée majeure de cette optique est **que les comportements d'un individu sont principalement déterminés par son corps** (qui est matériel), et plus particulièrement par son *cerveau*. D'après le médecin autrichien **Franz Joseph Gall**, (1) à chaque domaine de la pensée humaine correspond une région du cerveau : pour Gall, il existe une région du langage, de la mémoire, mais aussi de l'amitié, etc. Mais Gall pense également (2) que le développement d'une capacité dépend du développement (de la taille) de la région correspondante du cerveau (une grosse région de la mémoire implique une grande mémoire, etc.) et (3) que le crâne épouse la forme du cerveau. De ces trois affirmations découle logiquement l'affirmation selon laquelle, **en étudiant la forme du crâne d'un individu, on peut déterminer les caractéristiques de sa personnalité** (amical ou non, etc.) Cette optique est déterministe, dans la mesure où elle fait de la personnalité d'un

individu, et donc de ses choix comportementaux, non le résultat d'une libre décision, mais **le produit d'une chose matérielle qu'il n'a jamais choisie et sur laquelle il n'a pas d'influence : la nature de son cerveau.**

2) Une variante du déterminisme corporel : le déterminisme génétique

Plus personne, ou presque, ne considère aujourd'hui que la personnalité d'un individu est strictement déterminée par les caractéristiques de son cerveau. En revanche, un autre élément du corps est venu prendre la place du vieil encéphale : le **génome**. L'idée selon laquelle les désirs, l'intelligence, etc. d'un individu seraient déterminés par ses gènes n'apparaît pas scandaleuse dans l'espace public : des hommes politiques importants ont pu ainsi rendre les gènes responsables de la pédophilie, mais également considérer les gènes comme un facteur important dans le suicide des jeunes, etc. Or il va de soi que le déterminisme génétique est tout aussi déterministe que le déterminisme à la Lombroso : on ne choisit pas plus ses gènes que son cerveau.

a) L'enjeu de la pathologie mentale pour le déterminisme corporel

Que nous disent les sciences contemporaines à propos de ce déterminisme génétique ? Nous avons pris appui sur un type de pathologie particulièrement pertinent pour le problème qui nous occupe : la pathologie mentale. En effet, si on cherche à montrer que l'esprit de l'homme est déterminé par son corps (qu'il n'a pas choisi), alors il est logique d'essayer de montrer **que les pathologies de l'esprit sont en réalité causées par des pathologies du corps**. Si un esprit malade est dû à un corps (cerveau, génome, etc.) malade, c'est une bonne raison de croire que l'homme est globalement déterminé par son corps. Nous avons pris exemple sur le cas de la schizophrénie.

b) Présentation de la schizophrénie

Bien que l'on n'en parle pas beaucoup (sauf lorsqu'un schizophrène adopte un comportement violent, ce qui est rare) il y a actuellement environ 300 000 schizophrènes en France ; on estime à environ 1% le pourcentage de la population qui souffre de troubles schizophréniques (ce pourcentage est stable dans la plupart des pays). Les schizophrènes représentent 23 % des patients pris en charge dans le secteur public et, en France, la schizophrénie représente environ 12,5% des dépenses de santé. Les symptômes majeurs sont : des troubles de la perception (perte de la séparation intérieur / extérieur, hallucinations) ; des troubles de la conscience (idées délirantes), des troubles de l'affectivité (absence d'empathie, catatonie). La schizophrénie, qui appartient au registre des psychoses, est donc bien **une maladie « de l'esprit »**.

c) Les causes de la schizophrénie : gènes ou environnement ?

L'analyse du texte distribué nous a conduits à plusieurs constats :

– **il y a bien une influence du patrimoine génétique** dans la schizophrénie ; même s'il n'existe pas (du tout) de « gène de la schizophrénie », l'interaction entre plusieurs gènes peut influencer l'émergence de troubles schizophréniques, comme le montre le fait qu'il y ait davantage de co-pathologie chez des « vrais » jumeaux que chez des « faux » jumeaux.

– 2° constat : **les gènes ne sont pas le seul facteur causal** : il faut prendre en compte le rôle des facteurs proprement psychologiques et environnementaux. C'est ce que montre le fait qu'il n'y ait pas de concordance à 100 % pour les vrais jumeaux (un des jumeaux peut être schizophrène et pas l'autre, alors qu'ils ont le même génome.)

Le texte nous a montré comment, alors que la science des années 80 tendait à tomber dans le « tout génétique », c'est-à-dire dans un déterminisme corporel strict, **la science actuelle revalorisait le rôle des facteurs psychologiques, sociaux, familiaux, environnementaux.** Il faut donc se méfier des tendances « génétistes » en médecine : elles sont souvent caricaturales et dangereuses. Pour rendre aux sources du comportement humain leur complexité, il faut renoncer à l'idée que l'homme serait « déterminé » par la nature de son corps : le corps de l'homme est en situation d'interaction avec un environnement, qui suscite chez lui des réponses psychologiques et somatiques, qui elles-mêmes rejaillissent sur le rapport à l'environnement, etc. **Esprit, corps et environnement sont en interaction réciproque** : l'esprit n'est pas un simple « effet » du corps.

3) Les enjeux du déterminisme corporel

Cette dernière conclusion est importante. On le voit dès que l'on prend soin de se rappeler à *quoi* ont conduit, théoriquement puis pratiquement, des optiques déterministes (corporelles). Une telle optique a en effet des conséquences importantes dans le domaine politique, comme le montre le cas de la criminalité. Dans l'optique de Gall, que reprend le grand représentant de l'anthropologie criminelle italienne **Cesare Lombroso**, si un criminel est criminel, ce n'est pas parce qu'il choisit d'être criminel, **mais parce qu'il est né avec un cerveau de criminel.** Pour user d'une formule, si l'individu a un comportement criminel, c'est la faute de son cerveau, qu'il n'a évidemment pas choisi : le comportement criminel est donc *déterminé* par cet organe matériel qu'est le cerveau. Qu'en découle-t-il pour le traitement politique de la criminalité ? Dans la mesure où l'on ne peut pas changer le cerveau d'un individu (sauf en recourant à des procédures comme la lobotomie...), il n'y a, à proprement parler "rien à faire" pour empêcher l'individu d'adopter un comportement criminel : **criminel il est né, criminel il restera, puisque son cerveau ne changera pas.** Ceci risque donc de nous conduire à deux options assez désagréables. La première consiste tout simplement à **supprimer** le criminel : il n'est certes pas responsable de sa criminalité (il n'y a donc pas lieu de le faire souffrir pour le punir), mais il est dangereux : il semble donc raisonnable, pour un grand nombre de juristes du XIX^e siècle, de le considérer comme un animal dangereux. On ne fait pas souffrir un chien enragé, puisque ce n'est pas sa faute s'il a contracté la rage ; mais on le tue tout de même, puisqu'il est dangereux et qu'on ne peut rien y faire. La première

option, largement majoritaire chez les lombrosiens, est donc **la peine de mort.** La seconde option consiste à faire en sorte que les individus criminels *ne naissent pas* : c'est l'option **eugéniste.** Dans la mesure où la nature du cerveau d'un individu semble (au XIX^e siècle) largement déterminée par son hérédité, il faut empêcher de procréer tous les individus (criminels, alcooliques, malades mentaux, etc.) qui risquent de donner naissance à des "criminels-nés". D'où le recours à des processus de stérilisation des populations "à risque", que l'on pratiquera encore aux Etats-Unis dans les années 60.

On voit donc que le débat philosophique sur la liberté possède d'éventuelles implications pratiques qui méritent qu'on... y réfléchisse !

B) Le déterminisme social

Il en s'agit plus ici d'un déterminisme absolu (comme le précédent), mais d'un déterminisme **relatif**, statistique. Un adepte du déterminisme social cherche à montrer que le comportement et la vie d'un individu restent déterminés par des paramètres sociaux, *même* là où ils ne sont pas censés l'être (à l'école), même là où l'individu n'a pas conscience de cette influence (suicide).

Nous avons exposé l'argumentaire de Pierre Bourdieu, sociologue français du XX^e siècle. Pour Bourdieu (et pour tous les républicains), le but du système scolaire républicain est précisément de *casser* le déterminisme social de l'Ancien régime. Dans la France du XVIII^e siècle, la réussite sociale d'un individu dépend principalement de son origine sociale ; un enfant noble finira noble, un enfant roturier finira roturier : ce qui définit la *reproduction sociale*. Ce système est explicitement déterministe, puisque **la réussite sociale d'un individu est déterminé par quelque chose qui échappe totalement au contrôle de sa volonté : sa naissance.** Le système scolaire doit casser ce déterminisme en insérant *entre* l'origine sociale et la réussite sociale un troisième élément, un élément tel qu'il *détermine* la réussite sociale, mais *ne soit pas déterminé par* l'origine sociale. Cet élément, c'est la réussite scolaire. Le but du système scolaire républicain est donc de substituer à une hiérarchisation des individus fondée sur la *naissance*, une hiérarchisation fondée sur le *mérite*.

Le système scolaire républicain *devrait* donc être un dispositif de "libération", en ce qu'il permettrait à l'individu de ne plus être déterminé, dans sa trajectoire sociale, par son origine sociale. Or ce que montre Bourdieu, c'est que cette rupture reste largement illusoire.

Pour que le système fonctionne, il faut que les deux mécanismes fonctionnent :

- a) la réussite scolaire doit déterminer la réussite sociale
- b) la réussite scolaire ne doit pas être déterminée par l'origine sociale

En ce qui concerne (a), le SSR français fonctionne plutôt bien : la réussite socioprofessionnelle reste fortement corrélée au niveau de diplôme obtenu (et inversement, la sortie du système scolaire sans diplôme est la voie royale vers le chômage de longue durée ou l'emploi précaire).

En revanche, en ce qui concerne (b)... on peut parler d'échec. Pour ne reprendre que deux chiffres, un enfant de cadre supérieur a moins de 16 % de chances de sortir du système scolaire sans diplôme ou avec un diplôme inférieur au bac, quand un enfant d'ouvrier non

qualifié ou inactif a presque 60 % de chances de se trouver dans cette situation ! En revanche, il a plus de 52 % de chance de sortir avec un diplôme supérieur ou égal à bac + 3, alors que ce ne sera le cas que d'environ 10 % des enfants d'ouvrier non qualifié ou inactif... **Comment dans ce cas affirmer que l'origine sociale ne détermine pas la réussite scolaire ?**

Pour expliquer la manière dont le milieu social d'un individu détermine sa réussite scolaire, nous avons vu avec Bourdieu comment les trois caractéristiques d'un milieu social (capital économique, capital social, capital culturel) influençaient l'évaluation de l'élève. En ce qui concerne le **capital économique**, nous avons vu l'impact du coût de financement des études supérieures sur l'orientation scolaire des élèves, même avant le baccalauréat. En ce qui concerne le **capital social**, nous avons mis en lumière les relations entre la zone d'habitation et les difficultés auxquelles se heurtent les établissements d'enseignement les moins biens "situés". En ce qui concerne **le capital culturel**, nous avons montré comment le système scolaire tend à pénaliser des élèves en raison de critères dont la légitimité est contestable (maîtrise de la langue "noble", maîtrise de la culture "classique"), mais qui apparaissent nettement discriminants pour les élèves issus des quartiers les plus populaires.

Pour Bourdieu, **le SSR ne met donc pas fin au déterminisme social** : la réussite socioprofessionnelle est certes largement déterminée par la réussite scolaire, mais comme celle-ci reste largement déterminée par l'origine sociale... cette dernière continue d'influencer la réussite sociale !

L'analyse du SSR est donc particulièrement intéressante pour la notion de déterminisme social dans la mesure où elle montre que, même là où l'individu n'est pas censé être déterminé par son origine sociale, **même dans une institution dont le but premier est précisément de libérer l'individu de l'influence de son milieu social, l'individu reste déterminé par les caractéristiques de son milieu d'origine.**